Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1969)

**Heft:** 105

Artikel: Les rombières décideront

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1028312

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Etudiants et Fonds** d'investissement (suite)

Nous avons parlé plus haut du droit d'intervention des salariés dans l'économie, or, suffit-il de donner à une organisation syndicale une puissance effective d'intervention pour satisfaire cette revendication de base? Aux USA, par exemple, nul ne conteste la puissance colossale de certains syndicats (voyez l'AFL-CIO et son président G. Meany) peut-on parler pourtant à leur propos d'une véritable intervention des travailleurs dans l'économie, ou faut-il constater avec amertume la navrante intégration de ces mêmes salariés ? Que se passe-t-il en Allemagne où l'une des plus grandes banques est entre des mains syndicales? Comment donner au fonds d'investissement des travailleurs des moyens financiers énormes sans le jeter par là même dans les méandres et impératifs du système capitaliste?

» La question centrale d'un programme socialiste reste celle de la gestion de la société industrielle. Il ne vous a pas échappé à DP puisque vous l'abordez à propos de la maison d'édition Rencontre. Cette question d'ailleurs n'est pas du tout éloignée de notre propos. En effet, il serait possible d'introduire dans ce fonds lui-même un modèle de gestion qui pourrait ensuite être repris pour l'ensemble de la société. Ce serait effectivement un moyen de concilier à court terme d'abord, le souci d'efficacité et de prise sur la réalité économique, et à long terme ensuite, le renversement final d'un mode de gestion anti-démocratique fondé sur la scission que nous relevions au début de notre texte.

» Première question : même avec ce nouveau mode de gestion, est-il possible d'éviter l'écueil aui s'est révélé aux USA et ailleurs ? Pourquoi trouverait-on en Suisse un terrain si favorable qu'il nous conduise à un résultat si différent? Une telle hypothèse ne peut d'ailleurs être exclue à priori.

» Deuxième question : comment imagine que ce nouveau mode de gestion ainsi isolé, ne soit pas rapidement dépassé puis avalé par le système environnant ?... »

Réd.: Nous aborderons ce sujet dans notre cahier spécial. Ici nous ne voulons donc pas donner une réponse anticipée, mais suggérer quelques lignes de réflexion, car il s'agit de quelque chose qui touche à l'essentiel.

Le pouvoir économique du Fonds n'est qu'un moyen, Il doit entraîner un changement véritablement qualitatif; si ce fonds n'était qu'une autre banque, gérée par des administrateurs et des directeurs qui n'auraient qu'une idée, celle de se faire reconnaître par les administrateurs des banques privées comme égaux en respectabilité, où serait le progrès, en effet ?

Mais l'orientation des placements est déjà du domaine qualitatif. Des logements, s'ils sont bien concus, soustraits à la spéculation, déterminent en une certaine mesure un autre style de vie. Pour le reste, la politique Fonds dépendra de la vigilance critique des animateurs et des membres. Il n'y a jamais de recette pour que les choses soient définitivement parfaites. Même les révolutions sont escamotables.

## Qui est Bührle?

Quelques notes sur cette entreprise.

- Son développement est récent; il s'accomplit en moins de cinquante ans. Quand en 1924, Emil Georg Bührle reçoit mandat d'une fabrique de Magdeburg de réorganiser la fabrique de machines d'Oerlikon, cette dernière occupait 80 ouvriers et employés. Aujourd'hui, le groupe occupe 14 400 personnes.
- L'entreprise est strictement familiale; pendant longtemps D. Bührle en fut l'administrateur unique; depuis 1967 siègent au conseil Mme Anda-Bührle, et les grands directeurs de l'entreprise. Cette société a donc toujours dépendu d'un homme, qui en a assumé toutes les responsabilités.

- Comme les actionnaires sont les membres de la famille, presque tous les gains sont réinvestis; l'autofinancement est parfait, moins l'argent de poche (quelques millions) de M. Bührle.
- Chiffre d'affaires; armement 32 %; textile, 18 %; machines, 12 %; technique du soudage, 11 %; 7 % transport et appareil électrique. Le 40 % du tout se fait en Suisse.

#### Les participations

Elles sont publiées depuis 1967; en voici la liste panachée et internationale (d'après la « Weltwoche » du 13.12.1968).

#### Les machines

Werkzeugmaschinenfabrik, Oerlikon Bührle & Co., Zürich Oerlikon Italiana SpA, Milano/Italie

May-Pressenbau GmbH, Schwäbisch-Gmünd/Allemagne Press- & Stanzwerk AG, Eschen/Fürstentum Liechtenstein Delisle & Ziegele GmbH, Werkzeugmaschinen, Stuttgart/

Olkon Handelsgesellschaft für Metallprodukte mbH, Bonn/ Allemagne Hermes Ins., Washington/USA

Ed. Ferreirinha & Irmao, Lda.\*, Porto/Portugal Euromaquina SA\*, Madrid/Espagne

#### L'armement

Contraves AG. Zürich Contraves Italiana SpA, Roma/Italie Contraves Industrieprodukte GmbH, Stuttgart/Allemagne Contraves Industrial Products Ltd., Londres/Grande-

#### Le textile

AG der Spinnereien von H. Kunz, Windisch Spinnerei Siebnen AG, Siebnen Spinnerei & Weberei Dietfurt AG,, Bütschwil Wirkerei Rorbas AG, Rorbas Aktienges. A. & R. Moos, Weisslingen Weberei Russikon AG, Russikon AG Spinnerei & Zwirnerei Schönthal, Weisslingen J. Heeb AG, Russikon Hausamann Textil AG, Winterthur Oppenheimer & Hartog GmbH, Stuttgart/Allemagne Paul Boheim GmbH, Wermelskirchen/Allemagne Royalin GmbH, Laufenburg/Allemagne Wellington Industries (Pty) Ltd., Wellington/Afrique du Sud Frotex (Pty) Ltd., Wellington/Afrique du Sud

#### Le soudage

Elektrodenfabrik Oerlikon Bührle AG, Zürich Oerlikon Elektrodenfabrik Eisenberg GmbH, Eisenberg/ Allemagne

Oerlikon Schweissmaschinenfabrik Stockach GmbH, Stockach/Allemagne

Electrodes Oerlikon Argentina S.A., Buenos Aires/Argentine Skandinavska Oerlikon Svets AB, Stockholm/Suède Europäische Holding Intercito AG, Stans

Fontargen AG \*, Zürich Fontargen Italiana SpA \*, Milano/Italie

Fontargen Gesellschaft für Löt- und Schweisstechnik mbH, Eisenberg/Allemagne

Oerlikon Electrodes Ltd.\*, Crawley/Grande-Bretagne Super Tecnica SA \*, Tialnepantla/Mexique I. B. Advani Oerlikon \* Electrodes (Private) Ltd., Bombay/

Indes Pakistan Welding Electrodes \* Ltd. Karachi/Pakistan Welding Industries of Australia \* Pty. Ltd., Thomastown/

Oerlikon Kaynak Electrodlari\* ve Sanay AS, Istanbul/ Turquie

#### L'immobilier

Immobilien-Abteilung der Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon Bührle & Co., Zürich Kies AG, Wil

Terreni alla Maggia SA, Locarno, Hotel Sonnenhof, Ascona Vallerana SA, Locarno

Hotel Storchen AG, Zürich Hotel Airport AG, Opfikon-Glattbrugg Hotel Zürich AG, Zürich

#### L'Amérique latine

Fabrica Argentina de Engranajes SA, Buenos Aires/

Industria Pesquera de Alta Mar Isesa SA, Santiago du Chili/Chili

Laboratory Quimico Farmaceutico Isesa SA, Santiago du Chili/Chili

Manifactura de Esmeriles y Abrasivos Isesa SA, Santiago du Chili/Chili

Aislaciones Isesa SA, Santiago du Chili/Chili

Distribuidora Comercial Isesa SA, Santiago du Chili/Chili Sociedas Anonima\*, de Industrias Plasticas, Barcelone/ Espagne

#### Filiales et participations

Pilatus Flugzeugwerke AG, Stans

Balzers Aktiengesellschaft Balzers/Principauté du Liechtenstein

Elastin-Werk Aktiengesellschaft, Triesen/Principauté du Liechtenstein

Oerlikon Plastik AG, Au-Wädenswil

Euklid AG, Zürich

Olkon Corporation, Stamford/USA Artemis Verlags Aktiengesellschaft, Zürich

Artemis Verlags GmbH, Stuttgart/Allemagne Inrescor, Internationale Forschungsgesellschaft AG,

Schwerzenbach Alpina Reederei AG\*, Bâle

Alpine Lufttransport AG \* (ALAG), Zürich

Zupack AG \*, Zürich

Elsaesser Technische \* Papiere AG, Kirchberg

\* Participation moins de 50 %.

### Une école fédérale

Le Comité central du Parti suisse des paysans, artisans et bourgeois a annoncé son intention de lancer une initiative pour faire passer l'enseignement sous la compétence de la Confédération.

Seraient du domaine fédéral :

l'âge d'entrée à l'école, le début de l'année scolaire et la durée de la scolarité obligatoire afin qu'ils soient fixés uniformément pour toute la Suisse.

la synchronisation des programmes scolaires et des plans d'enseignement de tous les degrés jusqu'à la maturité, la promotion d'un degré à l'autre, les moyens d'enseignement et la formation du corps enseignant.

Rien que cela!

Laissons les initiateurs à leur initiative. Mais on s'est frotté les yeux en lisant dans la « Gazette de Lausanne » un éditorial, pas moins! pour cautionner cette initiative et répondre à M. J.-P. Rochat qui, en praticien, avait, dans «L'Educateur» formulé les objections que dicte le bon sens.

# La liberté académique à Fribourg

Le 30 novembre un chahut agita l'Université de Fribourg. Le Sénat, après enquête et réflexion, décida de ne pas prononcer de sanctions disciplinaires. Le Conseil d'Etat fribourgeois, lui, veut en découdre. Il réclame une enquête.

A cette occasion, il rappelle l'article 3 du règlement du 27 mars 1953 concernant la location des salles de l'Université.

Il est ainsi rédigé.

« Les doctrines qui y sont exposées ne peuvent pas être opposées aux principes chrétiens »

Vérité au-delà des Pyrénées, vérité à Fribourg.

# Les rombières décideront

Le capital de Saint-Gobain est très largement dispersé. Son rival tente une opération publique de rachat.

Les innombrables actionnaires, inconnus, sont sollicités. Ainsi un journaliste impertinent peut-il titrer : « Les rombières décideront ».

Et les ouvriers ? Et les employés, les cadres de l'entreprise?

Ça ne les regarde pas! Les rombières décideront pour eux.